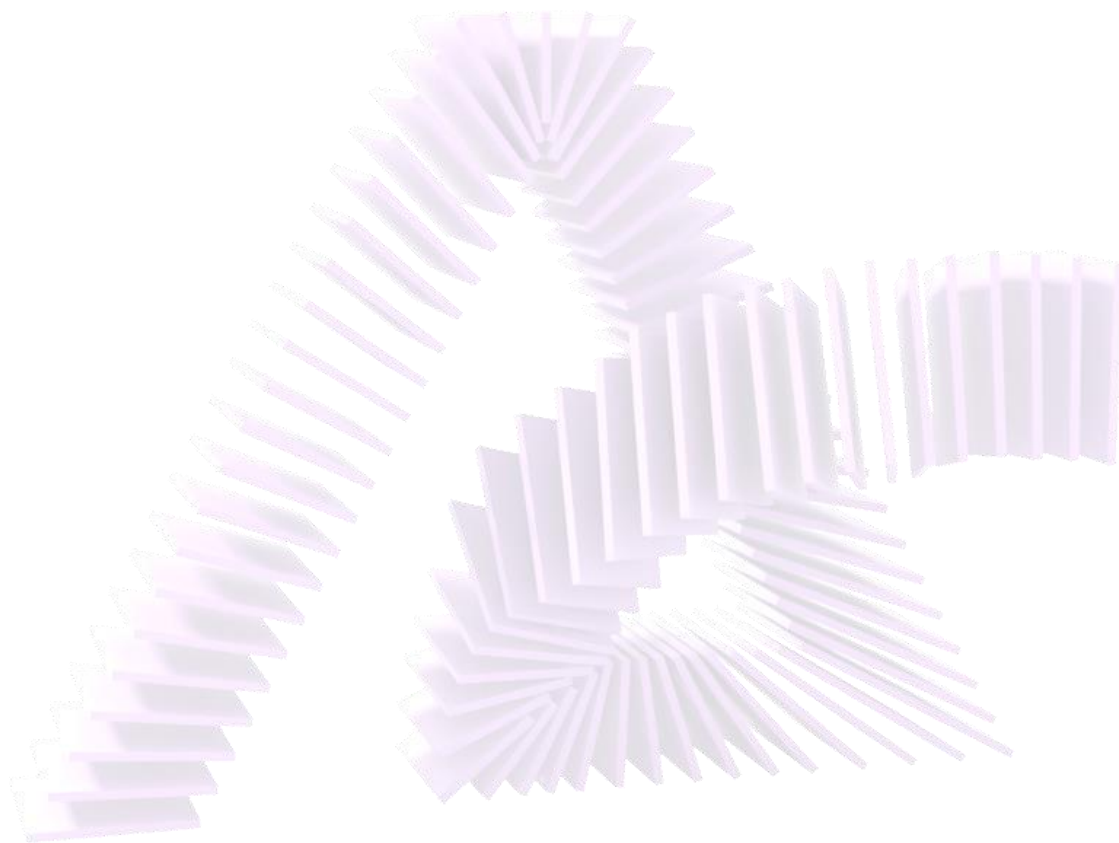


**RAPPORT D'ENGAGEMENT  
ACTIONNARIAL - Année 2022  
Engagement carbone**



## **Table des matières**

1/ Objectif d'engagement actionnarial .....	3
2/ Méthodologie : Analyse des pratiques des sociétés du portefeuille .....	4
1- Degré d'adhésion à la Science Based target initiative .....	4
2- Analyse de la trajectoire carbone ambitionnée.....	4
3- Meilleurs élèves (Best in class) .....	5
4- Statut d'avancement au sein de la SBTi.....	6
5- Définition des cibles d'engagement.....	7
3/ Actions .....	8
4/ Mesure quantitative des progrès (indicateurs de suivi) .....	8
5/ Mesure qualitative des progrès	
Annexe 1 : Liste des valeurs en portefeuille pour lesquelles un engagement pourrait être envisagé. ....	10

## 1- Objectif d'engagement actionnarial

**En tant qu'investisseur responsable, après réflexion avec son prestataire de service en engagement actionnarial, la société Proxinvest, VEGA IM a décidé de mener une campagne d'engagement actionnarial thématique sur le pilier E de sa démarche ESG. Son objectif est d'encourager les entreprises à définir des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre alignés sur les Accords de Paris et certifiés par la Science. La campagne d'engagement actionnarial vise donc à encourager les entreprises à adhérer à la Science Based Target initiative (SBTi).**

En effet, l'initiative SBTi vise à encourager les entreprises à définir des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) en cohérence avec les préconisations scientifiques. Il s'agit de promouvoir des stratégies alignées sur le niveau de décarbonisation requis pour maintenir l'augmentation des températures mondiales en deçà de 2°C, voire en deçà de 1,5°C, par rapport aux températures préindustrielles, conformément aux recommandations du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et à l'Accord de Paris sur le Climat.

La Science Based Targets Initiative (SBTi) est un projet conjoint du Carbon Disclosure Project (CDP), de l'United Nations Global Compact (UNGC), du World Resource Institute (WRI) et du World Wildlife Fund (WWF). Selon la trajectoire actuelle, les températures moyennes sur la planète devraient progresser de 3.7-4.8°C d'ici la fin du siècle.

Avec la signature de l'Accord de Paris en 2015 et plus récemment avec la COP 26 en 2021, les investisseurs demandent de plus en plus aux sociétés d'atteindre le net zéro carbone. En participant à la SBTi, les sociétés peuvent non seulement réaliser une stratégie qui limite le changement climatique dans leurs activités, mais aussi bénéficier d'avantages à long terme tels que l'amélioration de la transparence et l'attraction d'investissements environnementaux.

Pour obtenir le label SBTi, les sociétés doivent fixer des objectifs à moyen terme (d'ici 2030) et à long terme (d'ici 2050) et vérifier chaque année la validité des objectifs prévus. Les critères englobent plusieurs types d'émissions, mais la SBTi se concentre sur les scopes 1,2 et 3. Si le scope 3 d'une société représente plus de 40% des émissions totales, la société doit communiquer l'objectif de réduction du scope 3.

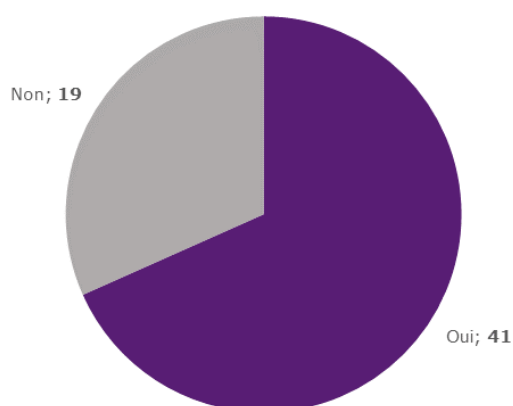
L'initiative mérite d'être soutenue pour son indépendance vis-à-vis des sociétés. De plus cette initiative est sur la base de travaux scientifiques reconnus et donc un gage de qualité.



## 2- Méthodologie : Analyse des pratiques des sociétés du portefeuille

VEGA IM a mandaté la société Proxinvest pour une analyse d'une liste de 60 valeurs détenues en portefeuille en 2022, en augmentation de 20% par rapport à 2021 (cf. annexe 1).

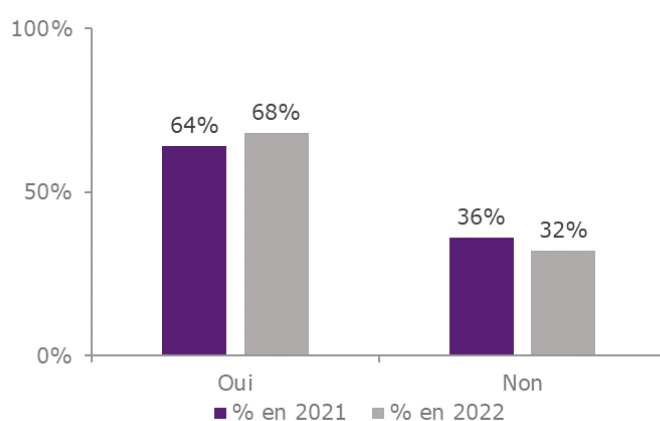
### 2.1 Degré d'adhésion à la Science Based target initiative



A la date de l'analyse en février 2022, 19 sociétés sur les 60 n'étaient pas adhérentes à la SBTi.

La campagne d'engagement actionnarial de VEGA IM sur le thème de la définition d'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre validé par la science ayant commencé en 2021, il est désormais possible de mesurer les progrès observés.

#### Progrès :



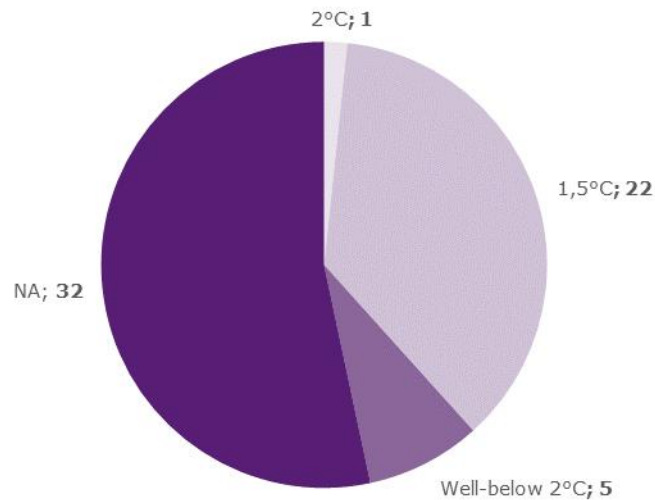
### 2.2 Analyse de la trajectoire carbone ambitionnée

Au sein du SBTi, les sociétés peuvent voir leur objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre validés selon différentes trajectoires climatiques qui sont :

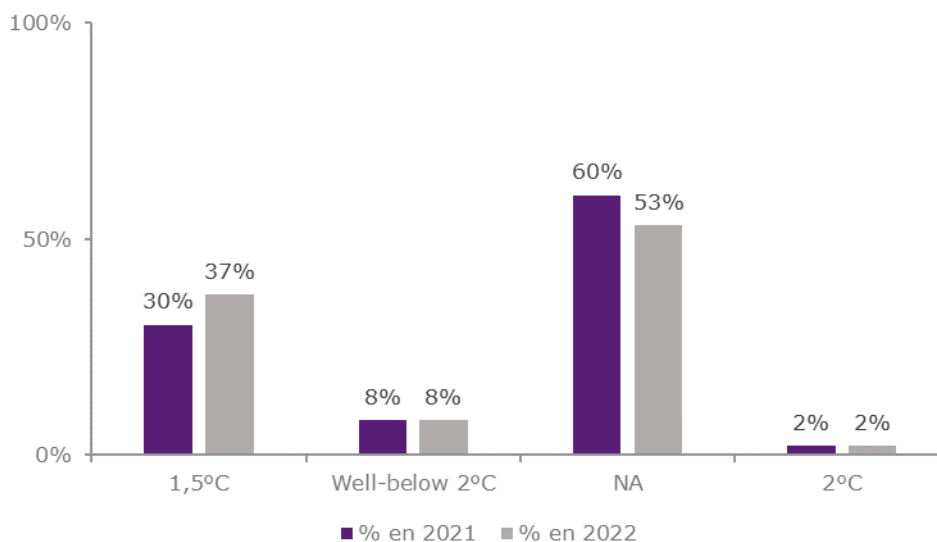
- Un objectif à 2 degrés

- Un objectif « well-below » 2 degrés
- Un objectif à 1,5 degrés ou moins.

L'analyse de la liste des sociétés par Proxinvest en septembre 2022 conduit à la répartition suivante :



### Progrès :



37% du portefeuille étudié a réussi à se faire certifier leur objectif de réduction des émissions de carbone de moyen terme comme conforme à un scénario de réchauffement climatique limité à 1,5°C.

### 2.3 Meilleurs élèves (Best in class)

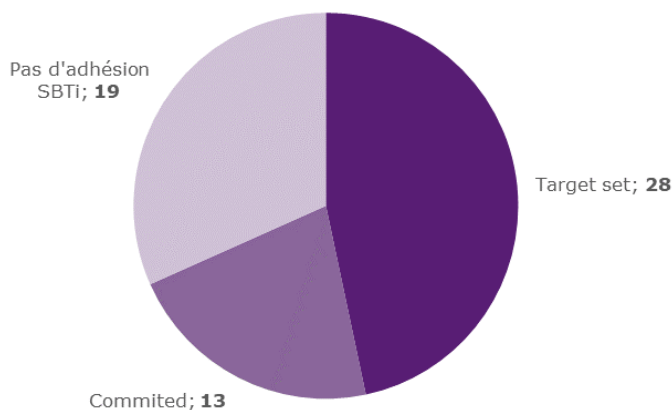
Parmi les sociétés ayant une ambition climatique la plus exigeante, soit un objectif validé comme étant conforme à un scénario de réchauffement climatique limité à un maximum de 1,5°C, on retrouve :



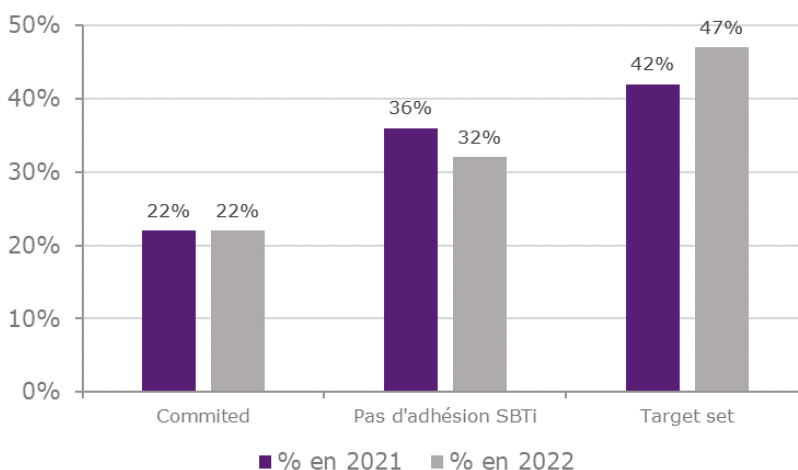
## 2.4 Statut d'avancement au sein de la SBTi

L'échantillon du portefeuille peut être réparti en trois statuts d'avancement de leur relation avec la SBTi :

- Tout d'abord les sociétés qui ne sont pas adhérente à la SBTi.
- Les sociétés qui sont en statut « committed ». Cela signifie que les sociétés ont adhéré à la SBTi mais qu'elles n'ont pas encore eu de certification de la part de l'organisation et qu'elles n'ont pas encore d'objectifs approuvés par la SBTi.
- Enfin, le dernier groupe contient l'ensemble des sociétés qui ont un objectif annoncé et approuvé par les scientifiques de la SBTi.



### Progrès :



## 2.5 Définition des cibles d'engagement

Après analyse, la liste peut être classée en quatre catégories selon les informations liées à la SBTi :

- 1- Meilleurs élèves : sociétés ayant des objectifs de réduction des émissions de carbone certifiés conforme à une trajectoire de réchauffement climatique à 1,5°C.
- 2- Sociétés ayant des objectifs de réduction des émissions de carbone certifiés conforme à une trajectoire de réchauffement climatique 2°C ou en dessous de 2°C.
- 3- Sociétés ayant adhéré à la SBTi mais dont les objectifs de réduction des émissions de carbone n'ont pas encore été validés par la SBTi.
- 4- Sociétés n'ayant pas encore adhéré à la SBTi.

**→ Les cinq cibles prioritaires d'engagement de VEGA IM pour 2022 ont été sélectionnées par le comité Finance durable de VEGA IM sur la base d'une présélection de huit sociétés identifiées par Proxinvest comme étant en retard sur le sujet par rapport à certains concurrents du même secteur :**

Parmi ces sociétés, il a été décidé d'exclure les sociétés holdings (ex : Exor, Investor AB) dont l'empreinte carbone est indirecte via leurs participations détenues.

Ensuite, il a été décidé de ne pas retenir la société TotalEnergies puisque la SBTi n'a pas encore défini de méthodologie de décarbonation pour ce secteur en particulier.

Enfin, certaines sociétés dont l'empreinte carbone de l'activité est moins élevée n'ont pas été définies comme cibles prioritaires (ex : Amundi, Euronext, Edenred).

Après discussion en son Comité Finance durable, **VEGA IM a décidé de retenir les cinq cibles d'engagement suivantes : Campari /Edenred /Infineon /Mercedes Benz / Rémy Cointreau**

<b>Détentions d'actions de sociétés cibles de notre action d'engagement en faveur de l'initiative carbone STBI au 31/12/2022</b> en % de l'actif net total des fonds de gestion ISR
--

<b>31/12/2022</b>	<b>DAVIDE CAMPARI</b>	<b>EDENRED</b>	<b>INFINEON</b>	<b>MERCEDES-BENZ</b>	<b>REMY COINTREAU</b>	<b>Global</b>
VEGA FRANCE OPPORTUNITÉS ISR	0,00%	4,53%	0,99%	0,00%	3,17%	8,70%
VEGA EUROPE CONVICTIONS ISR	1,94%	3,81%	3,02%	4,68%	0,00%	13,46%
VEGA EURO OPPORTUNITÉS ISR	0,00%	3,21%	2,06%	3,55%	0,78%	9,60%
VEGA EUROPE ACTIVE ISR	1,33%	3,08%	1,50%	2,52%	0,00%	8,44%
VEGA EURO RENDEMENT ISR	0,67%	0,94%	0,80%	1,14%	0,20%	3,76%
VEGA PATRIMOINE ISR	0,00%	0,84%	0,00%	0,00%	0,00%	0,84%
VEGA TRANSFORMATION RESPONSABLE	0,00%	2,68%	1,23%	3,22%	0,00%	7,13%
VEGA ALPHA OPPORTUNITÉS ISR	0,00%	3,50%	1,13%	0,00%	1,86%	6,49%
VEGA Global Care ISR	-	-	-	-	-	0,00%
VEGA Obligations Euro ISR	-	-	-	-	-	0,00%

### 3- Actions

- Campagne 2022

Les présidents ou dirigeants des cinq sociétés ciblées ont reçu une lettre en septembre 2022 leur demandant de bien vouloir progresser. Trois sociétés ont fait l'objet de demandes d'adhésion à la SBTi, une société a fait l'objet d'une demande sur ses difficultés à faire valider ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et une société a fait l'objet d'une demande de définition d'objectifs sur son scope 3.

Un état des lieux de leur réflexion sur ce sujet leur a été demandé ainsi que tout élément permettant de constater les avancées du groupe en matière de définition d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre validés par la science.

Le prestataire de service en engagement Proxinvest est mandaté par VEGA IM pour centraliser les réponses.

- Campagne 2021

Parmi les cinq sociétés ciblées en 2021, une société (EssilorLuxottica) n'avait pas répondu et a fait l'objet en 2022 d'une relance.

Stellantis avait promis un nouveau plan stratégique en mars 2022 et la définition d'une trajectoire CO2. Elle a fait l'objet d'une lettre de félicitation et de rappel de la nécessité d'adhérer à la SBTi.

### 4- Mesure quantitative des progrès (indicateurs de suivi)

Les progrès des cinq entreprises ciblées seront mesurés au fil du temps par les indicateurs suivants :

- Dialogue actionnarial/Réponse à la lettre (Oui/Non)
  - o Campagne 2021 : 100% de réponse désormais suite aux relances en 2022
  - o Campagne 2022 : 60% de réponse
- Définition d'objectifs de réduction des émissions de GES (Oui/Non)
  - o Campagne 2021 : 80%
  - o Campagne 2022 : 100%
- Adhésion à la SBTi (Oui/Non)
  - o Campagne 2021 : 60% de succès
  - o Campagne 2022 : 60%
- Objectifs certifiés par la SBTi (Oui/Non)  
Campagne 2021 : 40% de succès  
Campagne 2022 : 40%

### 5- Mesure qualitative des progrès

- Progrès sur la campagne 2021

La campagne d'engagement 2021 visait à l'adhésion à la SBTi ce qui a été réalisé par 60% des sociétés visées.

La société **Stellantis** a par ailleurs réalisé des progrès en définissant des objectifs au niveau du groupe suite à la fusion de Peugeot SA et de Fiat Chrysler Automobiles (FCA) et en définissant un nouveau plan stratégique. Stellantis répond que ses nouveaux objectifs sont conformes à l'accord de Paris et un scénario 1,5°C selon la méthodologie



SBTi, toutefois celle-ci est en cours d'actualisation par la SBTi. Stellantis n'a donc pas pu adhérer à la SBTi en 2022 au regard de la pause faite par la SBTi sur la validation du secteur automobile <sup>1</sup>. Stellantis se déclare donc en attente de la nouvelle méthodologie SBTi pour le secteur.

La société **EssilorLuxottica** a répondu consacrer l'année 2022 à une mesure intégrale des émissions de son scope 3 avant de définir une feuille de route. Elle se déclare toujours engagée en faveur de l'atteinte de la neutralité carbone et présente les actions de décarbonisation déjà menées. La possible adhésion à la SBTi sera considérée ultérieurement.

- Progrès sur la campagne 2022

La société **Campari** n'a pas répondu. Elle a défini des objectifs de réduction des émissions de GES mais n'a toujours pas rejoint la SBTi pour se les faire certifier.

La société **Mercedes Benz** n'a pas répondu. Contrairement aux scopes 1 et 2 la SBTi déclare que l'objectif de Mercedes Benz sur le scope 3<sup>2</sup> (catégorie 11 : émissions liées à l'usage des produits vendus) n'est pas encore alignée sur un scénario 1,5°C mais seulement « en dessous de 2°C ».

En septembre 2022, la société **Infineon** a répondu attendre des progrès de ses fournisseurs en matière de comptabilité carbone avant de pouvoir définir un objectif de réduction des GES sur le scope 3, indispensable pour la validation par la SBTi qui attend un tel objectif dès lors que le scope 3 excède 40% des émissions totales.

Le 16 septembre 2022, M. Dumazy, Président Directeur Général d'**Edenred**, envoyait une lettre d'adhésion à la SBTi, répondant ainsi favorablement à l'attente exprimée par VEGA IM.

En décembre 2022, **Rémy Cointreau** a pu envoyer sa lettre d'approbation par la SBTi selon un scénario 1,5°C. Rémy Cointreau a aussi validé sa trajectoire Net Zero 2050 et a pu valider sa trajectoire FLAG (Forestry, Land & Agriculture).

---

<sup>1</sup> <https://sciencebasedtargets.org/sectors/transport#our-updated-oems-policy>

<sup>2</sup> <https://group.mercedes-benz.com/sustainability/climate/ambition-2039-our-path-to-co2-neutrality.html>

Annexe 1 : Liste des 60 valeurs en portefeuille entrant dans le périmètre potentiel d'engagement de VEGA IM.

ABBN SW	ABB LTD-REG	CH0012221716
ADP FP	ADP	FR0010340141
AENA SM	AENA SME SA	ES0105046009
AI FP	AIR LIQUIDE SA	FR0000120073
AIR FP	AIRBUS SE	NL0000235190
ALO FP	ALSTOM	FR0010220475
AMS SM	AMADEUS IT GROUP	ES0109067019
AMUN FP	AMUNDI SA	FR0004125920
AKE FP	ARKEMA	FR0010313833
ASML NA	ASML HOLDING NV	NL0010273215
ASSAB SS	ASSA ABLOY AB-B	SE0007100581
AZN LN	ASTRAZENECA PLC	GB0009895292
CS FP	AXA	FR0000120628
BNP FP	BNP PARIBAS	FR0000131104
BVI FP	BUREAU VERITAS S	FR0006174348
CLNX SM	CELLNEX TELECOM	ES0105066007
CCH LN	COCA-COLA HBC AG	CH0198251305
DAI GR	DAIMLER AG	DE0007100000
DSY FP	DASSAULT SYSTEME	FR0014003TT8
CPR IM	DAVIDE CAMPARI-M	NL0015435975
DPW GR	DEUTSCHE POST-RG	DE0005552004
DGE LN	DIAGEO PLC	GB0002374006
DSV DC	DSV A/S	DK0060079531
EDEN FP	EDENRED	FR0010908533
ELIS FP	ELIS SA	FR0012435121
EL FP	ESSILORLUXOTTICA	FR0000121667
ENX FP	EURONEXT NV	NL0006294274
EXO IM	EXOR NV	NL0012059018
EO FP	FAURECIA	FR0000121147
GIVN SW	GIVAUDAN-REG	CH0010645932
HEIA NA	HEINEKEN NV	NL0000009165
RMS FP	HERMES INTL	FR0000052292
IFX GR	INFINEON TECH	DE0006231004
IHG LN	INTERCONTINENTAL	GB00BHJYC057
IAG SM	INTL CONS AIRLIN	ES0177542018
INVEB SS	INVESTOR AB-B	SE0015811963
KER FP	KERING	FR0000121485
KNEBV FH	KONE OYJ-B	FI0009013403
LR FP	LEGRAND SA	FR0010307819
OR FP	L'OREAL	FR0000120321
MC FP	LVMH MOET HENNE	FR0000121014
ML FP	MICHELIN	FR0000121261
NOVOB DC	NOVO NORDISK-B	DK0060534915
RI FP	PERNOD RICARD SA	FR0000120693
PAH3 GR	PORSCHE AUTO-PRF	DE000PAH0038
PRX NA	PROSUS NV	NL0013654783
QIA GR	QIAGEN NV	NL0012169213
RCO FP	REMY COINTREAU	FR0000130395
RXL FP	REXEL SA	FR0010451203
SAF FP	SAFRAN SA	FR0000073272

SGO FP	SAINT GOBAIN	FR0000125007
SU FP	SCHNEIDER ELECTR	FR0000121972
STLA FP	STELLANTIS NV	NL00150001Q9
TEP FP	TELEPERFORMANCE	FR0000051807
TTE FP	TOTALENERGIES SE	FR0000120271
UMG NA	UNIVERSAL MUSIC	NL0015000IY2
FR FP	VALEO	FR0013176526
DG FP	VINCI SA	FR0000125486
VOLCARB SS	VOLVO CAR AB-B	SE0016844831
WLN FP	WORLDLINE	FR0011981968